

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
SOLIDARITE EN CREONNAIS
DU SAMEDI 08 NOVEMBRE 2008**

Le 08 novembre 2008 à 10 heures, s'est tenue l'Assemblée Générale de Solidarité en Créonnais dans la commune de Blésignac, sur convocation écrite du Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Sont excusés : Mme Voisin, Mme Ransinangue et M. Riaud (M.S.A. 33), M. Barantin, Mme Lafaysse Clercier (C.G. 33), Mme Bergey (Mission Locale des Hauts de Garonne), M. Mutelet, M. Brouillou (Jeunesse et Sports), M. Georges, Mme Doornaert, Mme Zenou et M. Lasperas (C.A.F. 33), M. Begey, M. Chadourne, M. Tharaud, Mme Visseron.

L'assemblée délibère selon l'Ordre du Jour suivant :

✦ Présentation du projet du Centre Socioculturel Intercommunal

Le Président rappelle que, l'Association se transformant en Centre Socioculturel, toujours soutenue par la Communauté de Communes du Créonnais et la CAF de la Gironde, le Conseil Général de la Gironde et la MSA, ses statuts ont été modifiés et adoptés à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 14 juin 2008, afin de définir son fonctionnement et ses objectifs, pour une application au 08 novembre 2008.

Le dossier de présentation du projet sera remis à la CAF en vue d'agrément le 20 novembre 2008.

Le Centre Socioculturel Intercommunal base son intervention sur trois pôles :

- Maintien des services de proximité (Relais de Services Publics, BIJ)
- Soutien et promotion de la vie associative
- Espace projets animation, lieu ressource sur le territoire intercommunal

✦ Election du Conseil d'Administration (sauf collège 5)

Conseil d'Administration : élu à l'unanimité

Collège 1 – Adhérents individuels : élu à l'unanimité :A. GERBAUX, C. GALLO, A. CLEMENCEAU, J. SAMENAYRE, S. GREL, B. CHARRIER, A. BRAGATTO, N. MARTIN, A. MASSIEU, P. HUGUET, M. GOMEZ, Mme FOSSAT, S. VILLACHOUX, M. COUSSO, B. BORDES, Mme OUADI.

Collège 2 – Associations : élu à l'unanimité : PARCOURS, LARURAL, MUSIQUE EN CREONNAIS, LA RECRE DES PRIM-MATS, KALEIDOSCOPE, A BATON RONPU, LES MOTS DE JOSSY, LOISIRS JEUNES EN CREONNAIS, COMITE DES FETES DE SAINT LEON.

Collège 3 – Membres de droit : Le Président de la Communauté des communes du Créonnais ou son représentant, le vice président de la Communauté des communes du Créonnais en charge du social et de la solidarité ou son représentant, 2 représentants de la Caisse d'Allocation Familiales de la Gironde, 1 représentant de la mutualité Sociale Agricole de la gironde, 1 représentant du Conseil Général de la Gironde

Collège 4 – Un représentant du personnel : élu à l'unanimité ; Anna BOSSUET

Le Président,

La Secrétaire,

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
SOLIDARITE EN CREONNAIS
DU SAMEDI 08 NOVEMBRE 2008**

✦ Election du Bureau

Le Président, P. GACHET, abandonne la présidence au vu du mandat qu'il occupe au sein de la Communauté de Communes.

Sont élus à l'unanimité :

S. GREL, Présidente
J. SAMENAYRE, Vice-président
F. COUSSO, Trésorier
H. FOSSAT, Trésorière Adjointe
A. GERBAUX, Secrétaire
C. GALLO, Secrétaire suppléante

Le bureau propose une liste de membres du collège 5 (personnalités qualifiées) susceptible d'évoluer.

La présidente propose cette liste au conseil d'administration qui l'agrée à main levée et à l'unanimité.

Collège 5 – Personnalités qualifiées : Mme SCHEMBRI, S. GIRAL, P. GACHET, M. NADAUD, J.M. DARMIAN, un représentant de l'Université du Temps Libre en Créonnais, L. GABILLET.

✦ Délégations de signatures sur les comptes

Suzette GREL
Jean SAMENAYRE
Frédéric COUSSO
Anne GERBAUX

La Présidente,

La Secrétaire,